

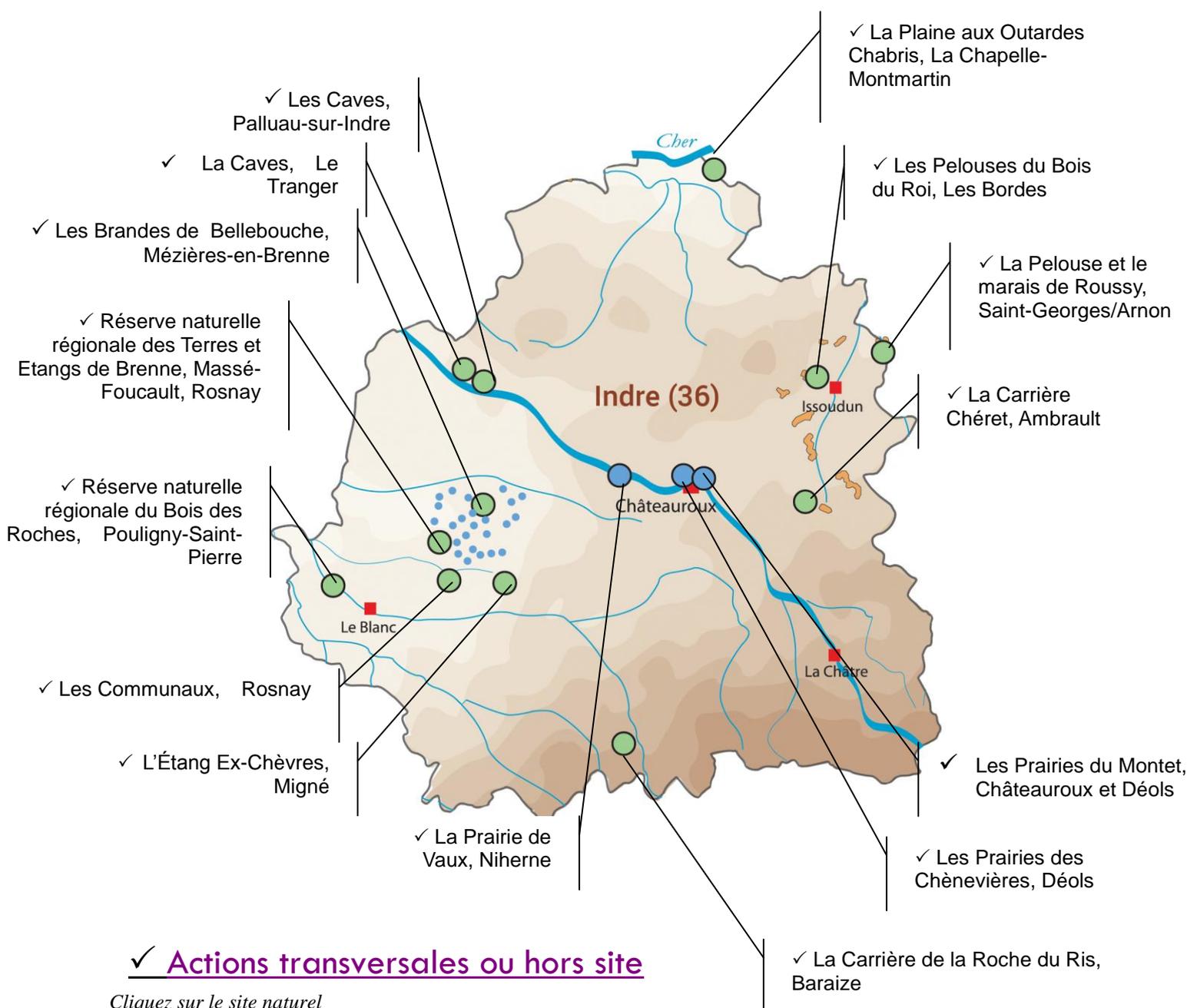
Rapport d'activités 2017

Assemblée générale – 21 avril 2018

Département de l'Indre

Délégué départemental : Michel Prévost

✓ Espaces naturels préservés



✓ Actions transversales ou hors site

Cliquez sur le site naturel
de votre choix

La Plaine aux Outardes, Chabris et La Chapelle-Montmartin (41)

Conservateur : Claude Chottin



PROTÉGER

Lors du premier trimestre de l'année, un point a été fait avec la SAFER sur la stratégie foncière à adopter sur le site pour étendre la maîtrise. Une cartographie actualisée des parcelles présentant un intérêt pour le Conservatoire a été réalisée et fournie à cet organisme.

En parallèle, une réflexion a été entamée sur la manière d'assurer la gestion des parcelles pour qu'elles reviennent dans le giron agricole. Pour l'instant, le projet n'est pas abouti.



GÉRER

Les travaux de gestion agricole ont été réalisés par l'EARL du Bordelat. Les parcelles ont été fauchées, labourées et semées, ou broyées selon les destinations et les travaux antérieurs.

Sur le site, quelques parcelles sont actuellement chassées par deux sociétés différentes. Une sur le département du Loir-et-Cher et l'autre sur le département de l'Indre. En contrepartie, les chasseurs réalisent un petit entretien par broyage et bûcheronnage des parcelles où ils ont le droit de chasser.



VALORISER

Deux animations ont été réalisées sur le site, l'une par le conservateur bénévole à laquelle ont participé sept personnes et la seconde, par la Fédération départementale des chasseurs de Loir-et-Cher qui a mobilisé quant à elle huit personnes.

La Cave, Le Tranger

Conservateur : Jean-Emmanuel Frontera



CONNAÎTRE

En 2017, un comptage hivernal a été coordonné et réalisé par Indre Nature. Avec des effectifs en hausse, les Caves accueillent 292 individus dont 180 grands rhinolophes.



PROTÉGER

Deux spéléologues ont réalisé une cartographie de la cavité. Le plan est extrêmement précis et doit permettre, une fois géoréférencé, de connaître l'étendue du site sous terre ainsi que l'emprise concernée sur le cadastre.

Une fois cette procédure réalisée, le classement du site en APB pourrait aboutir. Toutefois, pour le moment, il reste des manques pour pouvoir assurer un bon géoréférencement du document et le travail doit se poursuivre en 2018.



GÉRER

Le conservateur a réalisé des opérations de nettoyage (éboulis de pierre, déchets, etc...).



VALORISER

En septembre, un chantier nature a été organisé par le chargé de gestion écologique, le responsable scientifique et technique, et le conservateur bénévole du site. L'objectif du chantier était de démonter l'ensemble des anciennes bâches d'étanchéité (le site a été transformé en culture champignonnaière après l'arrêt de l'extraction des pierres de taille) ainsi que tous les câbles du système électrique, pour favoriser l'appropriation des lieux par les chauves-souris. Six bénévoles motivés sont venus prêter main forte et l'objectif du chantier a pu être pleinement atteint, avec un bonus de ramassage des déchets présents. Le tout a été évacué dans une plateforme de tri locale.

Les Caves, Palluau-sur-Indre

Conservateur : Jean-Emmanuel Frontera



CONNAÎTRE

En 2017, un comptage hivernal a été coordonné et réalisé par Indre Nature. Avec des effectifs en hausse, les Caves accueillent 2 266 individus dont 1 244 murins à oreilles échancrées, 485 grands rhinolophes et 283 rhinolophes euryales.



PROTÉGER

Profitant des travaux de confortation prévus en 2017, le Conservatoire a repris contact avec M. Morvan, propriétaire du château qui se trouve au-dessus des cavités, afin de relancer un relationnel arrêté depuis plusieurs années.



GÉRER

Le conservateur a réalisé des opérations de nettoyage du site (éboulis de pierre, déchets, etc...). Les travaux pour la reprise d'une voûte en cours d'effondrement n'ont malheureusement pas pu être réalisés. Des travaux d'exploitation forestière étant réalisés par le propriétaire du parc et du château situés au-dessus des caves, les travaux ont été repoussés à l'automne avant d'être définitivement bloqués par la présence de colonies de chauves-souris, s'installant pour l'hiver. Les travaux sont donc reportés au printemps 2018 et seront réalisés par l'entreprise Roc-Confortation.



VALORISER

La sortie annuelle organisée par le Conservatoire dans le cadre de la Nuit de la chauve-souris aura permis de sensibiliser un petit groupe de participants (sept adultes et deux enfants) à la vie des chauves-souris. Ce fut une belle soirée avec de nombreuses chauves-souris en vol lors de notre visite des Caves.

Sept personnes étaient inscrites mais ne sont pas venues au rendez-vous.

Les Pelouses du Bois du Roi, Les Bordes, Issoudun

Conservateur : à pourvoir



PROTÉGER

La société Nordex et le Conservatoire ont conclu une convention pour les mesures d'accompagnement du parc éolien de Paudy. Dans ce cadre, le Cen aura les moyens d'assurer une large opération d'animation foncière lui permettant d'espérer une extension de sa maîtrise et du site du Bois du roi. La convention a été signée au troisième trimestre 2017 et sa mise en œuvre commencera en 2018. Elle a été conclue pour 20 ans, durée prévue pour la mesure d'accompagnement.



GÉRER

Les travaux d'entretien des pelouses prévus en fin d'année 2016 ont pu être réalisés en janvier par l'entreprise Cirade Environnement et les travaux de retrait des lisses en bois, prévus également en 2016, ont été réalisés au printemps par l'association d'insertion Le Relais.

Des traces de véhicules ont été constatées sur les pelouses entretenues suite à la réalisation de l'entretien en janvier. L'activité de moto-cross bat également son plein les week-ends de beau temps. Malgré le démontage régulier des tremplins et l'évacuation en déchetterie des salons de jardin et autres débris, les traces laissent penser que l'activité se maintient. Le Conservatoire a prévenu l'Office national de la chasse et de la faune sauvage de ces pratiques. Une visite de terrain a eu lieu avec les agents de l'ONCFS responsables du secteur et le chargé de gestion écologique pour préparer des suivis réguliers du site et mener des opérations de répression à partir du printemps. L'activité motorisée sur le site a grandement diminué depuis la mise en place de ces suivis et des opérations de police.



VALORISER

Deux animations à destination du grand public ont eu lieu sur le site :

- l'une en partenariat avec Indre Nature sur le thème des mollusques et à laquelle ont participé deux adhérents ;
- la seconde animée par le délégué départemental dans le cadre de la Fête de la nature et à laquelle ont participé cinq personnes.

La Carrière Chéret, Ambrault

Conservateur : Jean-Pierre Fonbaustier



GÉRER

Comme chaque année, le chemin de découverte du site a été entretenu et nettoyé, afin de faciliter l'accès au public et aux différentes animations nature organisées par le Conservatoire. C'est l'association d'insertion Le Relais qui a réalisé les travaux d'entretien.



VALORISER

Deux animations à destination du grand public ont eu lieu sur le site :

- l'une dans le cadre de Fréquence Grenouille, menée en partenariat avec Indre Nature, et à laquelle ont participé onze personnes ;
- la seconde, à destination des familles, s'est déroulée en juillet. Seulement une personne du village est venue participer à la balade.

Les Communaux, Rosnay

Conservateur : Tony Williams



GÉRER

Comme chaque année, M. Paré a réalisé une gestion agricole du site par pâturage et broyage des refus de pâturage et ronciers qui se sont développés dans le courant de l'année. La gestion des refus de pâturage a pu être réalisée dans l'hiver, M. Paré a sorti ses animaux fin novembre et réalisé le broyage à la suite.



VALORISER

Balade nature avec le Conservatoire.

Deux animations ont été proposées par le Conservatoire, l'une au mois de mai pour l'observation de la Sérapias langue avec un groupe de huit personnes et la seconde en juillet en partenariat avec Indre Nature sur le thème des orthoptères et qui aura été suivie par onze personnes.

Balade nature avec la LPO Brenne.

Deux animations ont été proposées par la LPO Brenne et animées par Tony Williams, conservateur bénévole du site.

Les Brandes de Bellebouche, Mézières-en-Brenne

Conservateur : François Pinet



PROTÉGER

Plusieurs contacts ont eu lieu avec la Commune de Mézières-en-Brenne dont les bois, suite à exploitation, ont été stockés sur les parcelles du Conservatoire. Malgré plusieurs mises en demeure, jamais la Commune n'a agi auprès de son prestataire. La conséquence de cet acte d'incivisme est double :

- l'entreprise travaillant pour le Conservatoire a pris du retard sur son chantier car la place pour entreposer les bois était prise ;
- le choix des emplacements a été fait sans concertation ou réflexion sur l'impact écologique et a détruit des reliquats de lande à *Erica scoparia*.

L'Étang Ex-Chèvres, Migné

Conservateurs : Jean-Louis Simoulin et Thomas Chatton



CONNAÎTRE

En 2017, l'étang Ex-Chèvres a été intégré au programme LigerO de suivi des zones humides du bassin ligérien.

Ce programme est basé sur l'application de cinq protocoles sur le terrain :

- la pose d'un piézomètre pour mesurer le niveau de la nappe ;
- des relevés pédologiques ;
- des relevés floristiques ;
- l'inventaire du cortège d'amphibiens ;
- l'inventaire du cortège d'odonates.

Les résultats de ces relevés de terrain sont en cours d'analyse.



PROTÉGER

Le 24 mars 2017, une réunion de terrain a eu lieu avec Mme de La Guillonnière, titulaire de la CMD de pêche sur l'étang, pour discuter des modalités de reconduction du bail.



GÉRER

Il n'y a pas eu de pêche de l'étang du fait d'un manque d'eau dans le plan d'eau, résultat d'une fin d'hiver 2016 et d'une année sèches. Il n'y a également pas eu d'empoisonnement, choix stratégique pour limiter les risques de pertes liés au développement des maladies et de la prédation.

La convention de mise à disposition SAFER étant arrivée à terme, des échanges et un travail sur le cahier des charges sont en cours pour le renouvellement de la convention avec Mme de La Guillonnière.

Dans le cadre de la consultation de travaux, des visites ont eu lieu avec différentes entreprises et structures d'insertion pour les travaux d'entretien des zones humides et des ouvrages hydrauliques.



VALORISER

La sortie annuelle proposée par le Conservatoire a été animée par Thomas Chatton, conservateur bénévole adjoint du site, et aura permis à un groupe de huit personnes de bénéficier de cette soirée exceptionnelle sur les bords de l'étang Ex-Chèvres.

Les Prairies du Montet, Châteauroux et Déols

Conservateur : Michel Prévost



CONNAÎTRE

En 2017, les Prairies du Montet ont été intégrées au programme LigerO de suivi des zones humides du bassin ligérien.

Ce programme est basé sur l'application de cinq protocoles sur le terrain :

- la pose d'un piézomètre pour mesurer le niveau de la nappe ;
- des relevés pédologiques ;
- des relevés floristiques ;
- l'inventaire du cortège d'amphibiens ;
- l'inventaire du cortège d'odonates.

Les résultats de ces relevés de terrain sont en cours d'analyse.



PROTÉGER

Une parcelle a été acquise par le Conservatoire en fin d'année 2017. Il s'agit de la parcelle ZY10 pour 2,38 hectares au lieudit Grand Pré, rendant le Cen gestionnaire d'un peu plus de 90 % de cet espace. La signature a eu lieu au mois de novembre.



GÉRER

La gestion agricole des parcelles par fauche se poursuit, réalisée M. Bodin sur les parcelles des Prés du Montet et M. Desmet sur les parcelles de Grand Pré.

Des travaux de restauration des prairies ont été réalisés en début d'année sur une partie des Prés du Montet par l'entreprise Cirade Environnement. Le but des travaux est de retirer la matière organique accumulée et de limiter le développement des ligneux s'installant progressivement suite à l'abandon du pâturage.

Une clôture a également été installée en fin d'année par l'entreprise d'insertion « Insertion par Nature » sur la parcelle des Petits Prés, qui permettra à M. Desmet de mettre une partie de son troupeau de bovins en pâturage sur Petits Prés ainsi que sur Grand Pré (l'installation d'une clôture mobile électrique sera cependant nécessaire pour Grand Pré).

Le conservateur bénévole du site a travaillé à l'évacuation de déchets et d'embâcles amenés par le vent et les débordements de la rivière Indre, et à la surveillance du site.

Les Prairies des Chènevières, Déols

Conservateurs : *Gisèle Boulanger, Jeanny Labeille, Marion Alexandre et Patrick Biaunier*



GÉRER

Comme chaque année, une intervention de lutte contre le Solidage du Canada, plante invasive ayant une belle inflorescence d'un jaune doré, a été réalisée. Grâce à plusieurs années consécutives d'intervention mécanique de la Ville de Déols et manuelles par l'équipe des conservateurs bénévoles et du chargé de gestion écologique, les stations de Solidage ont fortement diminué dans la zone centrale du site. En 2017, la Ville de Déols n'a pas eu à intervenir, les rares stations présentes ont été coupées ou arrachées manuellement. La problématique du Solidage reste cependant bien présente sur les secteurs à forte densité de saules et dans l'ancienne peupleraie, secteurs non-accessibles mécaniquement.

La Ville de Déols est intervenue sur les prairies nord et sud pour réaliser un broyage d'entretien.

La Ville de Déols a également apporté un soutien logistique en période de sécheresse, en laissant à disposition du site un abreuvoir pour les chevaux, avec un suivi régulier du niveau d'eau par les conservatrices et le conservateur bénévoles du niveau d'eau.

La disponibilité en eau des mares du site pour l'abreuvement des chevaux en période sèche est devenue un problème récurrent chaque année ; des visites avec des entreprises locales de travaux publics ont été réalisées dans l'objectif d'améliorer la ressource en eau de deux mares. L'analyse est en cours et des décisions seront prises en 2018.



VALORISER

Animations grand public

Trois sorties à destination du grand public ont été animées par l'équipe des conservateurs bénévoles à des saisons différentes (mai, juillet et septembre).

Naturellement dehors !

Le site a accueilli pour la deuxième année une animation originale dans le cadre de « Naturellement dehors ! », opération de l'Écopôle. Ainsi, il a été proposé aux participants de réaliser une cueillette de plantes pour ensuite les cuisiner sur place. C'est une dizaine de personnes qui ont participé à cette découverte originale du site à travers les papilles.

Projet scolaire

Préparation, et co-construction avec une enseignante de l'animation proposée sur le site des Prairies avec les classes de CP/CE1 de l'école du Colombier à Châteauroux. Animation réalisée le 28 juin.

Un second projet est mené avec les classes de CP et CM2 de cette même école dont la première séance a débuté le 20 novembre. Trois autres sorties sont prévues en 2018 afin que les enfants découvrent le site au fil des saisons.

Nouvelle aménagement de l'Écoparc des Chènevières

La Ville de Déols souhaitait mettre en place une nouvelle signalétique sur l'Écoparc avec l'installation de panneaux pédagogiques. L'équipe des conservateurs bénévoles du site a participé à ce projet en fournissant textes et photos pour plusieurs panneaux dont celui consacré aux Prairies des Chènevières. Les conservateurs et le délégué départemental étaient présents à l'inauguration de cette nouvelle signalétique le 21 octobre.

La Prairie de Vaux, Niherne

Conservateur : Christian Boisseau



PROTÉGER

Le site reste de très petite taille et enclavé. Il n'y a pas de gestion à mettre en œuvre sur ce site.

La Carrière de la Roche du Ris, Baraize

Conservateur : à pourvoir



PROTÉGER

Un objectif était à atteindre en 2017, il s'agissait de régler le problème du foncier en obtenant la rétrocession des parcelles de la part des Carrières de Cluis et en tentant de convenir quelque chose avec le propriétaire du reste du site.

Deux réunions ont eu lieu sur le terrain en début d'année 2017 et beaucoup d'échanges téléphoniques qui n'auront malheureusement pas fait aboutir le dossier.

- Le 14 février, un rendez-vous avec la propriétaire, pour expliquer le projet du Conservatoire et connaître sa position. Le constat à l'issue de cette réunion est sans appel ; il existe un fort litige entre le carrier et cette personne rendant les discussions particulièrement difficiles.
- Le 14 mars, un rendez-vous sur le site de la carrière avec le directeur d'exploitation du site de Cluis.

La position fermée de la propriétaire bloque aujourd'hui toute négociation. Il reste à espérer que 2018 permettra de lever quelques verrous.



GÉRER

Dans le cadre de la convention entre les Carrières de Cluis et le Conservatoire, et la mise en œuvre de la notice de gestion 2017-2021 de la Carrière de la Roche du Ris, le chargé de gestion écologique a suivi l'état des clôtures fixes protégeant le site.

La Pelouse et le marais de Roussy, Saint-Georges/Arnon

Conservateur : à pourvoir



PROTÉGER

Le site étant intégré dans le périmètre du site Natura 2000 « Îlots de marais et coteaux calcaires au nord-ouest de la Champagne berrichonne », des contacts réguliers ont lieu avec le maire de la commune, également président du comité de pilotage.

Une action pastorale est en cours de définition sur le coteau avec un exploitant local.



GÉRER

Dans le cadre de la gestion pastorale du coteau, le chargé de mission animation Natura 2000 et le chargé de gestion écologique ont travaillé sur un cahier des charges et un prêt à usage gratuit avec un jeune agriculteur en cours d'installation et en recherche de parcelles pour son troupeau de brebis. Le chargé de mission animation Natura 2000 a travaillé en parallèle, pour favoriser la mise en place du pâturage sur le coteau, sur la pose de clôtures fixes dans le cadre d'un contrat Natura 2000, une consultation avec mise en concurrence a été réalisée.

Des visites dans le cadre de la consultation 2017 du Conservatoire pour l'entretien des prairies ont eu lieu. Entre-temps, les parcelles ont été mises en pâturage, le jeune agriculteur possédant également un troupeau de bovins s'est rapproché de la Commune de Saint-Georges-sur-Arnon pour avoir l'autorisation de pâturer les prairies. La consultation sur l'entretien des prairies a été annulée.



VALORISER

Animations grand public

Trois animations ont été proposées dont l'une en partenariat avec Indre Nature sur le thème des mollusques qui auront permis de sensibiliser plus d'une quinzaine de personnes. À noter qu'à l'occasion de la sortie réalisée dans le cadre des Journées européennes du patrimoine, la Mairie de Saint-Georges a offert une boisson en fin de balade aux participants.

Projets scolaires

↳ Le projet d'école qui a débuté en octobre 2016 avec les sept classes de l'école primaire de Sainte-Lizaigne, s'est terminé en juin 2017. Chacune des classes a pu ainsi bénéficier de deux sorties sur site, l'une en mai et l'autre en juin.

↳ Un nouveau projet a débuté en octobre avec les trois classes de l'école maternelle des Grapilles à Reully. Les enfants ont découvert le site à travers la récolte de feuilles, de fruits et de petits jeux sensoriels liés à la saison. Les prochaines sorties sont prévues pour la fin du printemps 2018.

Actions transversales ou hors site



Îlots de marais et coteaux calcaires au nord-ouest de la Champagne berrichonne.

Le Conservatoire est animateur du site Natura 2000 « Îlots de marais et coteaux calcaires au nord-ouest de la Champagne berrichonne » dans le cadre d'un marché public pour le compte de la Commune de Saint-Georges-sur-Arnon.

Cette année constituait la première année du nouveau marché d'animation puisque le Conservatoire a été retenu pour une nouvelle tranche d'animation de trois ans. La réponse au marché a été réalisée en début d'année.

Dans le cadre de ce nouveau marché, les actions suivantes ont été réalisées :

- Rédaction des demandes de brûlage sur le marais de Jean-Varenne : au mois de janvier 2017 pour l'année en cours et au mois de décembre 2017 pour l'année suivante. Le site du marais de Jean-Varenne a été brûlé dans le courant du mois d'avril 2017 conformément à la notice de gestion réalisée dans le cadre de l'animation Natura 2000 ;
- Rédaction d'une gazette d'information présentée au comité de pilotage ;
- Gestion de la pelouse de Roussy, mise en place d'un contrat Natura 2000 pour la mise en place d'une clôture en vue de la mise en place d'un troupeau ovin ;
- Réflexion sur la mise en place d'un pastoralisme sur les reliquats de pelouses du site, rencontre du syndicat de pays pour recherche de financements complémentaires. Intégration de sites du Conservatoire situés dans le Cher pour compléter le plan pastoral ;
- Rencontre des élus du territoire ;
- MAEC, contact avec l'exploitant engagé pour la définition annuelle des bandes enherbées ;
- Présentation du brûlage sur le marais de Jean-Varenne lors des journées techniques des gestionnaires de l'Écopôle.

Réserve naturelle régionale du Bois des Roches, Pouligny-Saint-Pierre



CONNAÎTRE

Entomofaune

L'étude débutée cette année par Cercope, sur la Réserve naturelle régionale du Bois des Roches, a permis de recenser 325 coléoptères dont 34 espèces remarquables et 4 espèces potentiellement nouvelles pour la région (*Anisoxya fuscula*, *Datonychus urticae*, *Enicopus ater*, *Lagria rugosula*) ! Parmi les 325 coléoptères, 132 sont saproxyliques : ils dépendent du bois mort ou déperissant et sont indicateurs de la « naturalité » des forêts. Le site s'avère par ailleurs très original dans la région pour son entomofaune méditerranéenne. Cette étude sera reconduite l'année prochaine.

Chiroptères

Chaque hiver depuis 1988, un comptage hivernal est réalisé sur la grotte Chabot ; en complément, depuis 2009, 11 autres cavités font l'objet d'un recensement.

Le 9 février 2017, 12 grottes ont été suivies sur la réserve naturelle régionale du Bois des Roches.

La douceur remarquable de l'hiver 2017 a conduit à une baisse de 20 % des effectifs cumulés par rapport à la moyenne. Seulement, sept espèces ont été détectées. Néanmoins, les effectifs de Grand Rhinolophe se maintiennent à des niveaux élevés avec 229 individus.

En continuité du travail effectué depuis 2006, un suivi de la population de Rhinolophe euryale est réalisé en été (en période mise-bas) et à l'automne (au moment du transit automnal).

La réserve naturelle régionale du Bois des Roches et sa périphérie accueillent 3 à 5 % de la population nationale, une des huit plus grosses colonies de France.

Le suivi estival s'est effectué les 7 et 27 juin, et 26 juillet 2017 sur quatre cavités et a mobilisé une dizaine de personnes au total. La colonie mixte de mise-bas s'est installée principalement dans la grotte du Puits pour une population estimée entre 1 000 et 1 500 individus (mâles, femelles et juvéniles) de Rhinolophe euryale, et environ 300 à 350 individus de murins à oreilles échancrées.

Le suivi automnal a été accompli le 19 octobre 2017 sur deux cavités : la grotte du Puits et Chabot supérieur. 464 rhinolophes euryales furent recensés ; c'est un chiffre plutôt faible mais les températures clémentes ont perturbé les conditions de comptage.

Avifaune

Conformément au plan de gestion, une veille sur l'installation du Faucon pèlerin est réalisée ponctuellement sur le site depuis 2013. À l'occasion d'un chantier d'entretien sur site, un premier couple est observé par Adrien Patrigeon le 9 mars 2017. Ce couple est par la suite suivi par le conservateur bénévole qui constate la nidification sur site. En parallèle, une tentative d'installation est également observée pour un couple de Grand Corbeau.



PROTÉGER

Comité consultatif de gestion

Cette instance de concertation étudie chaque année les actions menées par le gestionnaire du site ainsi que les actions prévues l'année suivante. Depuis maintenant deux ans, cette réunion est réalisée sur le terrain pour illustrer au plus près le travail du gestionnaire et la formule est particulièrement appréciée. En 2017, elle s'est déroulée le 30 mai.

Relationnel local

Le même jour, une rencontre était organisée avec la famille Dion, propriétaire du chemin d'accès et de la parcelle « parking » ; une réunion visant à formaliser l'utilisation de ces espaces. Si les discussions n'ont pu aboutir en 2017, elles restent en bonne voie et devraient se conclure en 2018.



GÉRER

Comme chaque année, un entretien et une mise en sécurité du sentier ont été réalisés par le chargé de gestion écologique au printemps et par l'entreprise d'insertion « Insertion par Nature », situé dans l'Indre-et-Loire.

Les pelouses ont été entretenues par pâturage par le troupeau mixte du Parc naturel régional de la Brenne. Ânesses, brebis et agnelles ont pâturé le site de fin août à fin novembre.

Le chargé de gestion écologique a opéré des réparations sur les clôtures du plateau et les agents du PNR Brenne des consolidations temporaires sur les clôtures du Terrier de la Gravelle.

L'association d'insertion Les Ateliers de la Brenne a réalisé plusieurs chantiers sur le site : la finalisation du débroussaillage des refus de pâturage débuté en fin d'année 2016 sur le plateau et le Terrier de la Gravelle ; le débroussaillage des pelouses de l'éperon ouest, du talweg est, de l'éperon est et des micro-pelouses du centre ; le nettoyage et la fermeture de la grotte n°20 qui se trouve au bord de la départementale 950 ; et la mise en sécurité de l'abri Fritsch (bûcheronnage des arbres menaçants en périphérie de l'abri). Les travaux de bûcheronnage des pins n'ont pu être engagés en 2017 et seront réalisés en 2018.

Une surveillance courante du site a été effectuée tout au long de l'année, dans le cadre du respect des travaux demandés, de l'entretien et la mise en sécurité du sentier, du pâturage et du respect de la réglementation de la réserve naturelle.



VALORISER

Balades nature à destination du grand public.

Quatre animations ont été programmées cette année avec des thématiques variées :

- balade généraliste : annulée faute d'inscription ;
- en partenariat avec Indre Nature sur le thème des mollusques : annulée faute d'inscription ;
- la Nuit de la chauve-souris à laquelle ont participé une vingtaine de personnes ;
- nature et légende avec Marie Rousseau que nous avons dû annuler suite à la mauvaise météo qui rendait le site dangereux car glissant !

Chantier nature.

Un chantier nature était prévu, dans le cadre de l'opération nationale « Chantiers d'automne » à l'initiative de la Fédération des Conservatoire d'espaces naturels, mais a dû être annulé faute de participants.

Accueil classe de BTS.

Une classe de BTS GPN 2^e année en séjour au CPIE Brenne-Berry est venue visiter la réserve afin de comprendre le fonctionnement d'une réserve naturelle, les partenariats existants, la gestion et la biodiversité présente sur le site.

Éco-compteur.

Une réunion de terrain, en présence du Conservatoire, de la Région et de la société Éco-compteur s'est déroulée le 20 mai sur site. L'objectif était de définir l'emplacement des compteurs aux entrées du site. À l'issue de cette réunion, il a été convenu d'implanter deux compteurs fixes à l'entrée de la réserve et au point de vue et d'installer un compteur mobile sur le troisième accès qui traverse une propriété privée. Les dispositifs ont été installés le 12 décembre 2017, ils transmettent les données automatiquement via les réseaux mobiles permettant d'obtenir en temps réel les données de fréquentation sur le site.

RNR Terres et Étangs de Brenne Massé-Foucault, Rosnay



CONNAÎTRE

Les compléments d'inventaires des Orthoptères réalisés par Indre Nature sur la partie « Foucault » de la réserve ont permis de lister 43 espèces. Combinées aux espèces recensées sur la partie « Massé » lors de précédentes prospections, l'inventaire de l'ensemble de la réserve s'élève maintenant à 44 espèces d'Orthoptères dont 13 ont une valeur patrimoniale intéressante. En particulier, 4 espèces sont « remarquables » : *Aiolopus strepens*, *Paracinema tricolor*, *Platycleis affinis* et *Stenobothrus stigmaticus*.

Éva Thibon, stagiaire de master 2, a mis en place le suivi Rhopalocère de la réserve et actualisé l'inventaire des papillons de jour. Pour cela, 21 parcours-échantillons ont été positionnés et prospectés à 12 reprises entre fin avril et mi-août. Ce stage a notamment permis d'ajouter huit espèces à l'inventaire de la réserve : le Point de Hongrie (*Erynnis tages*), l'Azuré porte-queue (*Lampides boeticus*), l'Hespérie des potentilles (*Pyrgus armoricanus*), l'Hespérie du dactyle (*Thymelicus lineola*), l'Azuré de la faucille (*Cupido alcetas*), la Petite Tortue (*Aglais urticae*) ainsi que la Bacchante (*Lopinga achine*), ce qui porte le total des Rhopalocères connus sur la réserve à 58 espèces.

La méthode IPA (Indice ponctuel d'abondance) permet d'estimer la diversité au sein d'une communauté d'oiseaux et l'abondance relative de chaque espèce. Cette méthode a été appliquée par Indre Nature en 2017 sur un total de 40 points d'écoute. La répétition de ce suivi permettra de suivre l'évolution des populations sur plusieurs saisons de reproduction.

Le suivi des populations hivernantes d'anatidés et le suivi de la nidification des oiseaux d'eau, dont les ardéidés, ont été réalisés comme l'année précédente. Parmi les éléments notables, la colonie de hérons de l'étang Massé, qui hébergeait plus de 250 couples en 2016, s'est effondrée en 2017 : seuls 3 couples de hérons cendrés, 2 couples de hérons pourprés et un couple de blongios nain ont été observés. Il est possible que les hérons qui nichaient sur la héronnière l'année dernière se soient reportés sur d'autres sites (la réserve de Chérine notamment).

En 2017, un réseau de quatre mares de la propriété a été intégré au programme LigerO de suivi des zones humides du bassin ligérien.

Ce programme est basé sur l'application de cinq protocoles sur le terrain :

- la pose d'un piézomètre pour mesurer le niveau de la nappe ;
- des relevés pédologiques ;
- des relevés floristiques ;
- l'inventaire du cortège d'amphibiens ;
- l'inventaire du cortège d'odonates.

Les résultats de ces relevés de terrain sont en cours d'analyse.

À cette occasion, une actualisation de la connaissance a été effectuée avec la découverte d'une larve de Triton crêté (première reproduction sur site) mais aussi marquée par la présence d'une grosse population de *Pseudorasbora parva*, poisson invasif.



PROTÉGER

Relationnel avec le PNR.

Des rencontres mensuelles sont organisées entre les techniciens du PNR et le Conservatoire pour assurer le fonctionnement courant de la RN. Elles sont programmées tous les deuxièmes mardi du mois.

Comité consultatif de gestion.

Le comité s'est tenu à Rosnay le 27 septembre. Il avait été préparé avec la Région et le PNR en amont, au cours d'une réunion le 13 septembre.

Gestion des cormorans.

Le Conservatoire a participé à une réunion sur la gestion des cormorans à l'échelle du PNR de la Brenne le 27 février 2017. Son intégration à une telle réunion affirme un peu plus le rôle des gestionnaires de la réserve dans la gestion du Cormoran sur le territoire du PNR.

Subventions.

Le Conservatoire et le PNR ont travaillé au dernier trimestre sur les documents de programmation 2018 et sur le rapport d'activité. Les choses ont été calées en amont au cours d'une réunion qui s'est déroulée le 26 octobre 2017.

Extension foncière.

En relation avec la SAFER, le Conservatoire étudie la possibilité d'acquérir plusieurs parcelles en périphérie de la réserve. Des démarches ont été entamées, mais elles n'ont pu aboutir en 2017.



GÉRER

Relationnel agricole.

Une réunion a eu lieu avec les exploitants du site le 10 janvier pour évoquer les travaux de clôtures. Courant juin et juillet, les prairies du site ont été fauchées par les exploitants. Le foin a été roulé et récupéré par les éleveurs. Comme convenu dans les cahiers des charges SAFER, un pâturage sur regain a été réalisé pour les éleveurs le souhaitant.

Gestion piscicole.

Dans le cadre de la gestion piscicole, désormais réalisée en régie, un empoissonnement des étangs sur l'ensemble de la Réserve a été réalisé en février par deux structures : Pisciculture Couturier pour les étangs Massé, Jacquet et Valmicky ; et Gérard Noury pour les étangs Foucault, Besnime et Barineau. Les étangs Massé, Thomas, Neuf, Jacquet et Foucault ont été pêchés en fin d'année 2017. L'étang Massé a fait l'objet d'une animation et d'une ouverture au public lors de la pêche.

Gestion des espèces invasives.

En raison de la forte présence de ragondins et rats musqués, les étangs de la réserve font l'objet d'opérations de piégeage. Une convention de piégeage a été signée entre le Parc naturel régional de la Brenne et le Conservatoire. L'équipe technique du Parc est donc intervenue toute l'année sur le site pour gérer ces deux populations qui impactent fortement la végétation des étangs mais aussi la solidité des levées et digues d'étangs. Des enclos et des rhizomes de nénuphars ont été installés par l'équipe technique de la réserve dans l'étang Neuf, les rhizomes ont été récupérés et fournis par la réserve naturelle de Chérine.

Chasse.

La gestion de la population de sangliers se poursuit dans le cadre de la convention de chasse signée entre M. Fuzeau et le Conservatoire, et en régie par l'équipe technique de la réserve. Une rencontre a été organisée en fin de saison de chasse le 16 mars pour conserver un lien avec les chasseurs.

Cormoran.

La gestion de la problématique Grand cormoran a été réalisée en étroite collaboration avec plusieurs organismes que sont l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS), le Parc naturel régional de la Brenne (PNR), le Syndicat piscicole de Brenne et le Conservatoire.

Au mois de septembre, après l'ouverture nationale de la chasse, les équipes techniques du Parc naturel régional de la Brenne et du Conservatoire sont intervenues une seule fois.

Le suivi de la population de cormorans est réalisé par le personnel du PNR Brenne, Indre Nature, la LPO Brenne, le syndicat des pisciculteurs et le Conservatoire.

Réglementation.

Dans le cadre de la mise en place de la signalétique « Réserve naturelle », l'équipe technique a réalisé les emplacements des futurs panneaux et bornes réglementaires à l'aide d'une mini-pelle hydraulique

et d'une tarière de chantier. L'installation des panneaux et des bornes sera réalisée en début d'année 2018, par l'équipe technique de la réserve, de manière à ce que la signalétique soit opérationnelle pour la saison touristique 2018.



VALORISER

Animations grand public.

Trente-et-une animations nature ont été proposées pour découvrir la réserve.

- Avec le Cen Centre-Val de Loire :

Deux sorties ont été programmées cette année par le Conservatoire, pour permettre au public d'accéder de façon accompagnée hors des sentiers battus. Ces balades auront ainsi permis à quatre personnes de découvrir le site en dehors des observatoires et sentiers autorisés.

Enfin un chantier bénévole, organisé en partenariat avec le Parc, a dû être annulé faute de participants.

- Avec le PNR :

Vingt-six sorties accompagnées ont été proposées par le Parc pour partir à la découverte de la réserve, de ses terres et ses étangs ainsi que l'histoire des paysages, qui aura permis de sensibiliser plus de cent vingt personnes.

Les échappées à vélo ont également permis d'accueillir sur le secteur de la réserve plus de deux cents jeunes.

- Avec Indre Nature :

Trois animations ont également été proposées par Indre Nature qui aura permis à vingt-huit personnes de découvrir la réserve hors des sentiers battus et des observatoires.

Projet scolaire.

Le Conservatoire a mené avec la classe unique de l'école de Migné un projet scolaire dans le cadre de l'opération nationale Fréquence Grenouille. Les enfants ont ainsi bénéficié de deux visites de la réserve naturelle, sur le secteur de l'Étang Massé qui a abouti à une sortie animée par les enfants pour leurs parents. Monsieur Patrice Houssin, président de la commission éducation du Parc naturel régional de la Brenne, était présent à cette restitution ainsi qu'une vingtaine de parents, frères et sœurs.

Équipement du sentier.

L'étude de valorisation achevée, il s'agit aujourd'hui de réfléchir à la manière de mettre en place les actions préconisées. Ce point fait encore largement débat entre les gestionnaires de la réserve et l'année 2018 doit permettre d'aboutir à une solution concertée. Une réunion pour caler un rétro planning a eu lieu le 13 septembre.

Éco-compteurs.

Plusieurs réunions ont eu lieu avec la Région et la société Éco-compteurs en fin d'année 2017 pour définir la place des enregistreurs automatiques :

- Le 30 septembre, rencontre PNR, Région, Cen pour définir les besoins ;
- Le 28 septembre, réunion sur le terrain avec la société.